



LA FEUILLE DE L'AMICALE



APPRENNONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

des ANCIENS ELEVES du LYCÉE HORTICOLE "LE GRAND BLOTTEREAU"

34, chemin du Ponceau

44300

NANTES

Numéro 268

Site Internet : <http://www.amicalegb.fr>

Janvier 2026

1: Vœux 2026

Rédacteur : André BOSSIERE

Très bonne année 2026 à toutes les équipes contribuant à la formation et à l'encadrement des apprenants. Vœux de réussite pour les élèves et les étudiants qui passeront leur diplôme cette année.

2: Paysages perçus

La lecture de paysage est une des composantes considérée à tort comme marginale du parcours de formation, elle permet de réfléchir de manière plus globale sur ce que l'on veut demain pour nos campagnes, nos espaces naturels voire nos villes et villages.

Il s'agit là de décrire le paysage qui s'offre à vos yeux en partant du général jusqu'au plus précis. Il n'est pas nécessaire à ce moment d'expliquer la genèse de ce que l'on voit. Il faut organiser une description en suivant les thématiques précises :

-Le climat, le relief, les lignes de force en plus de celle du relief (horizon, littoral, route, rivière, alignements, limite de forêt, limites de boisements, haies,...).

-L'occupation du sol et les grandes unités de paysage (forêt exploitée, forêt primaire, ville, champs, plage, étang...).

-Les points d'appel : ce sont des éléments isolés mais qui captent le regard : piton, lotissement, un bâtiment, un gros arbre, une couleur...

Les règles d'urbanisme invitent, promoteurs et particuliers à présenter dans leurs projets une simulation d'intégration dans le site : comment la future construction va prendre sa place dans son environnement ? Quel impact visuel elle peut avoir ? Quel en sera l'impact environnemental par le choix de matériaux notamment ? Etc.

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Loire Atlantique) a fait un travail très intéressant sur nos paysages ligériens.

Ce travail est décliné en carnets classés selon les territoires et leurs spécificités :

- Carnet Générique
- Carnet Campagne
- Carnet Littoral

- Carnet Loire
- Carnet Marais
- Carnet Vignes
- Carnet Ville

Ce travail faisait suite au concours photos Paysages perçus lancés par l'agence Loire-Atlantique Développement et le CAUE «Paysages perçus : Regards sur la Loire-Atlantique».

Son objectif était de «faire connaître la diversité et la richesse des paysages du département».

A la suite de ce travail, le CAUE propose une exposition sur les paysages dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la qualité du cadre de vie. Cette exposition pédagogique vise à éclairer le grand public et les scolaires à la connaissance et à la compréhension des paysages. Elle est mise à disposition de toutes les collectivités du département qui souhaitent l'accueillir et a donné lieu à la publication des 7 carnets.

A partir de témoignages photographiques issus du concours « Paysages perçus », cette approche révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département tout en apportant des clés de lecture et de compréhension.

Pour chacune des six grandes familles de paysage du département, une double lecture permet de s'immerger dans les spécificités du territoire : une approche sensible et culturelle à travers différents regards photographiques, et une approche objective à travers des paroles d'acteurs du territoire et des éclairages sur les caractéristiques géographiques.

Avec « Paysages perçus », le CAUE souhaite sensibiliser le public à la connaissance des paysages et ainsi contribuer à faire de chacun un acteur conscient des enjeux de son évolution

Vous pouvez retrouver tout ce travail sur :

<https://www.caue44.com/?portfolio=carnets-paysages-percus>

3: Fleurs et Paysages de Loire Atlantique

Le 3 décembre dernier, le Palmarès 2025 du concours Fleurs et Paysages a été dévoilé, permettant aux communes de postuler à l'obtention de leur première Fleur ou à la conservation de leurs Fleurs gage de qualité du travail des équipes de jardiniers. Cet

événement s'est déroulé en présence de Rémy Orhon, vice-président développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme et président de la Commission Conseil Fleurs et Paysages

En Loire Atlantique, si la démarche a été « modernisée » en passant d'un Jury jugeant les communes à une Commission Conseil échangeant avec les acteurs de terrain pour apporter des pistes d'améliorations ou répondre à des problématiques propres à la commune concernée, l'objectif reste de proposer au Jury régional (qui attribue les Fleurs) les communes qui font les efforts pour améliorer le cadre de vie de leurs administrés.

La Commission Conseil propose pour l'attribution de Coup de Cœur et de Coup de Pouce, et pour la présentation des communes pour un passage du Jury régional.

Les agents, voire les binômes agents/élus, ne sont pas oubliés car la mise en valeur dans de nombreuses petites communes est l'affaire de tous.

Force est de remarquer que la réussite c'est surtout la bonne entente, voire la complicité, entre le jardinier et l' élu à l'environnement (généralement). C'est un gage de réussite et de belles réalisations.

Les coups de cœur

- **La Chevrolière** : pour son travail en lien avec l'eau et le lac de Grand-Lieu, ses compositions végétales variées, l'aménagement du passage Saint-Clair en venelle végétale, et la création d'une coulée verte en partenariat avec la LPO.
- **Mauves-sur-Loire** : pour l'implication de ses équipes et l'évolution de ses pratiques, avec notamment le classement des arbres remarquables, la végétalisation du cimetière, les nouveaux aménagements autour de la place de l'église, l'événement "Un jardin et un artiste".
- **Bouée** : pour la motivation et la complémentarité entre élu-es et technicien-es., son travail sur l'identité communale, la réutilisation de matériaux et végétaux, et des actions de sensibilisation comme le compostage à l'école.
- **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** : pour son engagement environnemental à travers "L'Agenda 2030" et "Petite ville de demain", la valorisation du plan de gestion différenciée, le Pôle Biodiver'Cité et le dispositif « Permis de végétaliser » impliquant les habitant-es.
- **La Grigonnais** : pour sa dynamique collective et ses projets concertés, avec le projet de jardin forêt La Pacanière, la végétalisation des espaces publics, et la création de liaisons douces avec les habitant-es.
- **Guérande** : pour ses initiatives innovantes et la motivation de son équipe technique, avec notamment la création de vergers communaux,

la végétalisation de la Place aux Bois, et la mise en place d'outils connectés pour une gestion écologique des espaces

Les coups de pouces

- **Le Bignon** : pour l'engagement de la nouvelle équipe municipale en faveur de la biodiversité à travers une charte pour le nouveau lotissement, la création d'un crapauduc, l'atlas communal et l'action "Adopte un arbre".
- **Le Landreau** : pour sa démarche environnementale intégrant des actions avec le lycée de Briacé, la réalisation de fauches tardives et de bottes de foin, le travail de reméandrage des ruisseaux et des animations favorisant le lien social.

Trois communes sélectionnées pour le label Villes et Villages Fleuris :

Guenrouët, Mauves-sur-Loire et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ont été sélectionnées par la commission "Fleurs et Paysages". Elles seront proposées à la Région des Pays-de-la-Loire pour un passage du jury régional en 2025, avec l'objectif de décrocher leur première fleur au label Villes et Villages Fleuris.

Le prix du jardinier 2025 :

Le prix est attribué à 2 agents territoriaux : Vincent Allard commune de la Grigonnais et Jérôme Guichard commune de Bouée.

Le Jury régional :

A l'issue des visites du Jury régional pour 2025, le label Villes et Villages Fleuris compte en Pays de la Loire :

- 101 communes 1 Fleur
- 115 communes 2 Fleurs
- 94 communes 3 Fleurs
- 27 communes 4 Fleurs

Les prix spéciaux concernant la Loire Atlantique et décernés par le jury régional cette année sont :

- Prix régional du Jardinier pour La Chapelle des Marais (44)
- Saint-Nazaire (44) a reçu 2 prix : Prix National de l'Arbre et la 4e fleur

4: Conférence

La Société Nantaise d'Horticulture propose une conférence le dimanche 18 janvier à 10H dans les salons de l'Hôtel de l'Horticulture 7, quai Henri Barbusse à Nantes.

Animée par Monsieur Romaric Perrocheau directeur du Service Nature et Jardins de la Ville de Nantes le sujet traité sera « Les grandes réalisations végétales nantaises ».

Inscriptions préalable souhaitées. Plus de renseignements sur le site de la SNH.

5: Rappel Portes ouvertes au GB

Inscriptions pour la rentrée 2026/2027

- **samedi 24 janvier 2026 de 9h à 13h**
- **samedi 7 mars 2026 de 9h à 13h**